

Montréal, le 16 juillet 2020

Objet : adhésion de la Banque Nationale au service de Gestion des radiations via Assyst Immobilier

Nous avons le plaisir de vous annoncer que depuis le 6 juillet 2020, nous avons adhéré au service de Gestion des radiations via Assyst Immobilier.

Notre adhésion à cette solution vient améliorer et simplifier votre expérience avec la Banque Nationale, ainsi que réduire les délais de traitement des radiations.

Dans ce module, vous pouvez :

- commander les comptes-rendus hypothécaires
- recevoir les relevés certifiés
- obtenir les délégations nécessaires vous permettant la signature et l'enregistrement des radiations des garanties hypothécaires

Pour le moment, les remboursements des prêts seront toujours faits dans les succursales. Nous ajouterons, dans votre relevé hypothécaire certifié, le numéro de transit de la succursale où faire parvenir votre paiement.

Ce relevé certifié contiendra l'ensemble des prêts garantis par l'hypothèque et un récapitulatif permettant d'avoir une vue d'ensemble des sommes additionnées.

Le processus de demande de compte-rendu par fax est toujours disponible, et la demande doit être adressée directement à la succursale détenant le prêt.

Notez que le 4, *Place Laval, 6e étage, bureau 16059, Laval (Québec) H7N 5Y3* inscrit aux relevés n'est pas une succursale.

Si le client ne peut vous indiquer sa succursale, vous pouvez communiquer avec la ligne support notaire au numéro apparaissant ici-bas afin d'obtenir les coordonnées de la succursale détenant le prêt.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou tout commentaire en composant le 1 888 849-1422, le numéro dédié aux notaires, du lundi au vendredi, entre 9 h et 17 h. Nous tenons à vous remercier de votre précieuse collaboration.

David Lamothe, notaire et conseiller senior
Banque Nationale, Expertise légale - Documentation légale et débours